

**LES PROJETS  
CGT POUR  
SAUVER  
L'INDUSTRIE ET  
LES EMPLOIS**



# LA SCOP-TI

## GÉMENOS (13)

---

En 2010, l'usine Fralib comptait 182 salarié-es. Après une lutte victorieuse de 1 336 jours contre la fermeture, grâce à la CGT, 58 des 76 salarié-es restants ont fondé la coopérative Scop-Ti en 2014.

Dix ans plus tard, la Scop compte 58 coopérateurs et coopératrices, emploie 34 salarié-es en CDI, totalisant 92 effectifs. Scop-Ti affiche une relance économique avec un chiffre d'affaires de près de 4,6 millions d'euros en 2024, en hausse de 40 % par rapport à 2020.

Grâce à la diversification de ses activités, notamment des collaborations avec des marques comme Éthicable, et une production valorisant les circuits courts, Scop-Ti démontre sa bonne santé financière et pérennise son modèle économique tout en préservant un savoir-faire local emblématique.

# CENTRALE BIOMASSE GARDANNE (13)

---

La directive européenne de 2006, prévoyant l'arrêt progressif des centrales à charbon dites « palier 250 MW » à l'horizon 2015, a condamné l'unité d'exploitation de la centrale de Gardanne et plongé tout un bassin industriel dans l'incertitude. Ce choix a menacé des centaines d'emplois directs et indirects et fragilisé des territoires déjà éprouvés par la désindustrialisation.

Pendant sept ans, les salarié-es et la CGT se sont battus pied à pied pour préserver l'activité du site, défendre les emplois et imposer une reconversion industrielle ambitieuse, fondée sur l'intérêt général.

Cette lutte exemplaire a fini par porter ses fruits. Fin 2025, les premières embauches ont été réalisées dans l'entreprise chargée d'exploiter la nouvelle unité biomasse, concrétisant ainsi des années de mobilisation, de travail technique et de propositions syndicales. Ce redémarrage symbolise la capacité des travailleurs et travailleuses à bâtir des solutions industrielles pérennes, créatrices d'emplois et compatibles avec les impératifs climatiques. Début 2026, les dernières signatures de contrats ont permis de définitivement concrétiser la création ou préservation de 250 emplois.

La reconversion de la centrale de Gardanne en usine de production d'électricité à partir de biomasse de bois, portée de bout en bout par la CGT et les travailleurs et travailleuses, démontre qu'un avenir industriel propre, socialement utile et ancré dans les territoires est non seulement possible, mais gagnable.



# DURALEX SCOP

## LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN (45)

---

Duralex est une marque française mondialement reconnue pour avoir mis au point et produit le verre trempé à la résistance légendaire.

En 20 ans, l'entreprise a connu de nombreux déboires : quatre propriétaires, une faillite en 2008, et en 2022, un arrêt temporaire de la production dû à la crise énergétique, entraînant cinq mois de chômage partiel.

Mais si Duralex est incassable, c'est surtout grâce aux luttes emblématiques menées par les salarié-es et la CGT, pour que vive la verrerie.

Durant ces 20 dernières années, la CGT a bataillé pour gagner la reconstruction du four, promouvoir la marque comme ce dimanche de novembre 2006, où elle a organisé une journée porte ouverte avec 10 000 personnes, ou encore la lutte pour adosser le site de la Chapelle à Pyrex. Les défis qui se posent aujourd'hui à la SCOP sont multiples :

- Renouer avec un chiffre d'affaire garantissant les investissements, notamment l'arrivée du four électrique ;
- Développer une stratégie commerciale basée à la fois sur les exportations mais aussi sur le marché intérieur, fort d'une notoriété de la marque identifiée au patrimoine national industriel (grande distribution mais aussi la restauration collective entreprises, écoles, collèges, lycées, universités etc...);
- Investir dans l'emploi, les savoirs faire, l'outil industriel (four, feeders, machines verrières) permettant la diversification des gammes ;
- Investir dans le recyclage verrier et l'économie circulaire.

La gouvernance de l'entreprise doit donc faire la pleine transparence auprès des salarié-es investisseurs sur ses intentions et leur donner tous les éléments pour qu'ils et elles puissent intervenir dans la gestion, la stratégie de l'entreprise et concourir à assurer la pérennité de Duralex.



# VALDUNES

## TRITH-SAINT-LÉGER (59)

---

La bataille pour sauver Valdunes a débuté après le désengagement de l'actionnaire chinois, menaçant le dernier fabricant français de roues et essieux ferroviaires, un outil industriel indispensable à la transition écologique.

La mobilisation des salarié-es et de la CGT a été déterminante. Grèves, actions syndicales, démarches politiques et juridiques se sont combinées à un travail de fond, notamment en matière de droit des affaires et de structuration industrielle.

Au-delà du rapport de force, la CGT a construit des solutions en mettant en lien l'ensemble des acteurs de la filière, avec l'appui de plusieurs fédérations, dont celle des Cheminots. Cette démarche a permis de mobiliser concrètement l'État, la région Hauts-de-France, les collectivités locales ainsi que des acteurs majeurs comme la SNCF, la RATP et Alstom.

Des mois de lutte ont permis de préserver un outil industriel unique, en inscrivant le projet de reprise dans une perspective de décarbonation et de transition environnementale.

Cela dit, la bataille continue pour la pérennité du site et des emplois, et pour gagner notamment la concrétisation des engagements pris par Europlasma sur les investissements.



# USINE LEGRAND

## FONTAINE-LE-BOURG (76)

---

Cette usine fabrique du matériel électrique, dominos et colliers de serrage de câbles. Sa fermeture est programmée avec le déplacement des salarié-es vers le site de Malaunay (une centaine d'emplois directs).

À l'horizon 2028, une partie de la production de l'usine de Fontaine-le-Bourg sera transférée vers les filiales du groupe à l'étranger, notamment en Italie, ainsi qu'une partie de l'activité de l'usine de Malaunay.

Avec les salarié-es, la CGT porte la réflexion sur un projet alternatif et un possible lien avec le cuivre ADSL qui pourrait être recyclé à HME Brass dans l'Orne (61).

Ce dossier impacte également l'Eure, territoire voisin avec l'usine Arkema de Serquigny, spécialisée dans la fabrication de polymères, qui produit les matériaux Rilsan, utiles pour les colliers.



# STMICROELECTRONICS

## CROLLES (38)

---

Face à l'extension prévue de l'usine STMicroelectronics à Crolles (38), qui doublerait sa consommation d'eau potable pour atteindre près de la moitié de celle de l'agglomération grenobloise, la CGT propose d'instaurer une tarification incitative qui ferait payer l'eau plus cher aux gros consommateurs industriels comme STMicroelectronics.

Cela les inciterait à économiser la ressource et financerait des recherches sur la dépollution de l'eau.

L'objectif est aussi de mettre en place un réseau alternatif d'eau non potable, alimenté en partie par les eaux usées traitées des stations d'épuration.

Ainsi, le volume d'eau potable prélevé par l'usine n'augmenterait pas, malgré son agrandissement

# RECYCLAGE DU CUIVRE

Pour les Fédérations CGT des Activités Postales et de Télécommunications (CGT FAPT) et des Travailleurs de la Métallurgie (FTM-CGT), le démantèlement du réseau téléphonique cuivre revêt des enjeux majeurs en matière de service public, d'emploi et de gestion des ressources stratégiques comme le cuivre, considéré aujourd'hui comme « l'or rouge ».

Le réseau cuivre, également connu sous le nom de Réseau Téléphonique Commuté (RTC), est un réseau de télécommunications qui a été le principal moyen de communication de la téléphonie fixe, du Minitel et d'Internet pendant de nombreuses décennies en France.

Ce réseau est composé de câbles en cuivre qui transportent les signaux de communication entre les abonnés et les centraux téléphoniques. Il a été déployé par l'État dans un grand plan industriel dans toute la France dans les années 1960 et 1970, afin de garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens, sur l'ensemble du territoire, à un réseau de communication.

Ce réseau a été financé par l'argent public et mis en place par des agent-es des PTT. Le réseau cuivre assure encore aujourd'hui la connexion de millions de foyers, notamment en zones rurales et périurbaines, où la fibre n'est pas encore déployée de manière satisfaisante.

Pour que cette transition ne laisse aucun usager-e sans solution adaptée, la CGT exige des garanties :

- garantir l'accès au très haut débit pour tous et toutes,
- accompagner la population et les entreprises dans cette transition,
- maintenir la qualité et l'accès au service public

La CGT appelle à une politique industrielle ambitieuse pour que ce cuivre soit traité dans les fonderies françaises, renforçant ainsi la souveraineté industrielle de la France et limitant l'impact écologique de l'extraction de nouvelles matières premières.

L'État doit mettre en place une véritable politique industrielle pour développer une filière souveraine des métaux stratégiques afin d'anticiper la transi-

tion énergétique. La filière des fonderies françaises a la capacité de répondre aux besoins pour recycler le cuivre issu de la dépose du réseau téléphonique.

Grâce notamment à la mobilisation de la CGT, l'État, avec Orange, a engagé la dépose définitive du réseau téléphonique cuivre dans les communes de France.

Ce chantier titanesque a débuté le 31 janvier 2025 et devrait prendre fin en 2030. Il vise à moderniser les infrastructures de télécommunications, notamment par le déploiement de la fibre optique. La transformation du réseau télécoms doit servir l'intérêt général avant de répondre aux seules logiques financières.

## ERASTEEL COMMENTRY (03)

Le site de Commentry, implanté dans l'Allier, constitue un pôle historique de la métallurgie française depuis 1846, date de la création de la « Société des forges de Châtillon et Commentry ». Initialement spécialisé dans la production de fer et de laminés, le site a progressivement évolué vers la fabrication d'aciers rapides et d'alliages de haute technicité, répondant aux besoins industriels nationaux et internationaux.

Intégré au groupe Eramet dans les années 1990 et regroupé au sein d'Erasteel, le site a renforcé son expertise dans les aciers et alliages spéciaux. Dans une démarche de transition industrielle durable, Erasteel Commentry s'est engagé dans le recyclage de métaux stratégiques (nickel, cobalt, molybdène, vanadium, tungstène), contribuant à l'économie circulaire tout en maintenant une production à forte valeur ajoutée.

Aujourd'hui, le site représente un actif industriel stratégique, combinant patrimoine historique, savoir-faire technique et innovation en matière de métallurgie et de valorisation des ressources. En juin 2023, le site a été vendu par Eramet à Syntagma Capital (fonds d'investissement basé à Bruxelles, en Belgique).

Fin 2025, un plan de cessation d'activité est annoncé, visant l'acier rapide conventionnel (HSS) et les activités de recyclage sur le site de Commentry. Pourtant, ce procédé de recyclage par pyrometallurgie de métaux a une haute valeur ajoutée :

unique en Europe, il offre une seconde vie aux métaux stratégiques contenus dans les batteries et les catalyseurs pétroliers.

Les salarié-es de Commentry défendent un projet alternatif permettant de relancer l'activité de recyclage, qui serait de nature à préserver immédiatement plus de 100 emplois.

## **MEDIPPEX COURZIEU (69)**

Alors que le fabricant de poches à perfusions Sipex - groupe Medipex est en redressement depuis fin 2025, une vingtaine de salarié-es, avec le soutien de la CGT, se sont mobilisés pour déposer un projet de reprise en société coopérative et participative le 20 mars 2026.

Le jugement sera rendu en avril.

## **SCIC AXEL MEDTECH MOIRANS (38)**

Après 12 ans de bataille menée par les salarié-es qui refusaient de voir disparaître une industrie stratégique, celle de l'imagerie médicale, la coopérative Axel est née en 2024.

La mobilisation collective portée par la CGT a permis de préserver non seulement les emplois mais également les compétences et la souveraineté industrielle de la France. À l'époque, le géant industriel Thales voulait davantage se concentrer sur ses activités cyber et défense. Les salarié-es ont, par leur lutte, réussi à faire plier la société, qui est sociétaire de la SCIC nouvellement créée.

Accélérateur industriel de projets innovants dans les MedTech, proposant une offre de services globale, AXEL permet aux start-up et PME innovantes d'accélérer le développement et la mise sur le marché de leurs produits. Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), AXEL fédère les expertises des acteurs de la filière (recherche, formation, professionnels de santé, entreprises industrielles, collectivités locales...) en contribuant à l'essor d'une filière d'excellence française en MedTech.

## **UGI'RING LA LÉCHÈRE (73)**

Projet de valorisation des déchets métalliques sur le site d'une friche industrielle permettant la création de 110 emplois directs en synergie industrielle avec des entreprises du secteur.

Dans le cadre de ce projet, la CGT revendique la dépollution complète du site, la mise en place d'un comité de suivi citoyen et syndical, la réalisation d'études d'impact indépendantes, la création d'emplois stables et locaux sous statut, le conditionnement strict des aides publiques, une priorité donnée au transport ferroviaire ainsi qu'un élargissement des droits des travailleurs dans la gouvernance du site.

La CGT porte une conception de ce projet accompagnée de garanties claires en matière de santé publique, de sécurité environnementale, de retombées sociales locales et de transparence dans l'utilisation des fonds publics.

## **LA FABRIQUE DU SUD-LA BELLE AUDE - CARCASSONNE (11)**

Créée en 2014 par 19 anciens salarié-es de l'usine PILPA, fermée après le licenciement de 156 employé-es, la Fabrique du Sud est née d'une volonté de repartir de zéro. Chaque sociétaire a pris en charge un aspect de la coopérative, qu'il s'agisse de la production, du commercial, de l'administratif ou de la direction.

Ensemble, ils ont développé la marque « La Belle Aude » et conçu des recettes de glaces artisanales, malgré l'absence initiale de savoir-faire spécifique.

Dès le départ, la coopérative s'est tournée vers la prospection en grandes surfaces, si bien qu'entre 2014 et 2024, les ventes ont progressé de 150 000 pots à 800 000 pots annuels, avec un chiffre d'affaires atteignant 3,8 millions d'euros.

Cependant, la période récente a été marquée par des défis : entre 2022 et 2023, La Belle Aude a subi de plein fouet la hausse des matières premières (+30 %) et de l'électricité (+200 %).

Malgré ces difficultés, les capitaux propres accumulés grâce à une gestion prudente ont permis à la coopérative de surmonter cette crise. Si les effectifs sont passés de 25 salarié-es en 2023 à 21 en 2024, la coopérative continue de démontrer sa résilience et son engagement envers un modèle économique alternatif, fondé sur la solidarité et la qualité.

## **ACC M CLERMONT-FERRAND (63)**

En 2011, ACC M, spécialisée dans la modernisation des matériels ferroviaires, se retrouve confrontée à des défis majeurs, notamment des suspicions d'amiante sur le RER B.

La mobilisation des salarié-es, accompagnée par leurs syndicats, permet de mettre en place de nouvelles solutions techniques validées dès 2012. En 2015, l'annonce par la RATP de la fin des commandes menace l'avenir de l'entreprise.

Les salarié-es organisent alors des actions marquantes, comme le blocage d'une rue avec une rame de RER B à Clermont-Ferrand, et une manifestation à Paris.

Ces mobilisations aboutissent au lancement d'un nouvel appel d'offres pour les métros des lignes 7 et 8, garantissant la poursuite de l'activité. Placée en redressement judiciaire en 2019, ACC est finalement reprise par le groupe TTH grâce à un projet porté par les salarié-es eux-mêmes, qui choisissent un repreneur avec une vision industrielle claire.

Cette reprise conserve 179 emplois. Depuis, son chiffre d'affaires est passé de 16 millions d'euros en 2019 à 40 millions en 2024, avec 350 salariés.

## **THALES PONT-AUDEMER (27)**

Racheté par Thales en 2019, le site était menacé par un projet de suppression de 150 emplois sur 300 et de délocalisation de la production. Après 3 années de lutte, les salarié-es accompagnés de la CGT, ont

obtenu l'annulation de la fermeture du site.

Grâce à l'engagement des employé-es, du syndicat CGT et des élu-es locaux, un projet de réindustrialisation a été mis en place, prévoyant production de cartes SIM écologiques et de cartes électroniques à forte valeur ajoutée.

Résultat : 30 millions d'euros d'investissement, dont 10 millions consacrés à la formation et à la montée en compétences des salarié-es (notamment un programme de reconversion pour 80 salarié-es), et la création d'une nouvelle filière de formation porteuse d'emplois pour tout le territoire.

## **AUTOROUTE FERROVIAIRE CHERBOURG - BAYONNE**

Cette ligne ferroviaire de fret, reliant Cherbourg à Mouguerre (près de Bayonne), devait initialement être mise en service à la mi-juin 2024. Capable de transporter 25 000 remorques par an, le projet nécessite des aménagements spécifiques sur les 950 km de l'itinéraire, notamment un terminal ferroviaire à Cherbourg, estimé à 7 millions d'euros.

À partir de ce projet initial, une réflexion confédérale lancée en 2023 a permis d'élaborer un contre-projet à dimension nationale, plaçant le fret ferroviaire opéré par la SNCF au centre de notre vision. Ce projet alternatif mobilise plusieurs fédérations (cheminots, transports, ports et docks, équipements, finances) et territoires (Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Aquitaine) pour conduire la réflexion et la construction de ce contre-projet.

## **LE PROJET ORION PONT-À-MOUSSON (54)**

Le projet DIP CO2, rebaptisé Orion, vise à remplacer les hauts-fourneaux par un four électrique à arc, avec un double enjeu industriel et environnemental : pérenniser le site et réduire de 80 % les émissions de CO2.

Son coût est estimé à 130 millions d'euros, dont 50 millions de subventions publiques demandées à l'État. Une concertation publique est en cours d'organisation pour une mise en place prévue en 2028.

## LA VOITURE ÉLECTRIQUE À FAIBLE COÛT

La CGT propose la fabrication, en France, d'un petit véhicule électrique abordable, vendu à moins de 17 000 €, avec une batterie de 20 kWh. Ce modèle permettrait de rajeunir et verdir le parc automobile, en offrant une alternative accessible pour la population tout en répondant aux objectifs de transition énergétique.

La CGT appelle à soutenir les sous-traitants, maillon essentiel de la chaîne de production, en responsabilisant les donneurs d'ordres grâce à la loi « GM'S ». Ce texte vise à garantir des engagements de long terme, une répartition équitable des marges, et à sécuriser les emplois dans les entreprises sous-traitantes souvent fragilisées par les politiques des grands constructeurs.

## LA CENTRALE DK6

Ces 20 dernières années, la centrale DK6 basée à Dunkerque était en avance sur les sujets de décarbonation et d'économie circulaire. Aujourd'hui, elle se trouve en difficulté du fait de son lien fort avec Arcelor Mittal Dunkerque.

L'électrification, la décarbonation et la réindustrialisation sont trois enjeux d'avenir pour cette centrale. Face à ses défis, la CGT EFGF travaille depuis plus d'un an avec les cabinets d'expertise et la FNME afin de pousser aux changements réglementaires. Pour ne pas risquer de manquer le virage de la transition, Engie doit investir sans attendre. Le nouveau projet doit permettre, comme DK6 à l'époque, d'être pilote du futur thermique français.

